

-

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA HAUTE-CÔTE-NORD
MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DETADOUSSAC**

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL, TENUE LE 9 SEPTEMBRE 2025, À 19H00, AU 286 RUE DE LA FALAISE, CENTRE DES LOISIRS DE TADOUSSAC

Sont présents : Monsieur Richard Therrien, maire
Monsieur Guy Therrien, conseiller
Monsieur Dany Tremblay, conseiller
Madame Jane Chambers Evans, conseillère
Madame Johanne Savard, conseillère
Madame Mireille Pineault, conseillère

Absence : Madame Stéphanie Tremblay, conseillère

Assiste également à la réunion :

M, Bernard Déraps, directeur général et greffier-trésorier, agissant comme secrétaire d'assemblée.

RESOLUTION **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
2025-09-254

- 1. Ouverture de la séance, vérification du quorum et mot du maire;**
- 2. Adoption de l'ordre du jour;**
- 3. Adoption des procès-verbaux**
 - 3.1. Adoption de la séance ordinaire du 19 août 2025;**
- 4. Correspondances**
- 5. Rapport des comités**
 - 5.1. Dépôt du procès-verbal du Comité consultatif d'urbanisme du 19 août 2025;**
 - 5.2. Dépôt de la liste des permis émis en août 2025;**
- 6. Présentation des comptes**
 - 6.1. Comptes à payer au 31 août 2025;**
- 7. Dépenses et engagements de crédits;**
 - 7.1. Autorisation de paiement à Option Aménagement dans le cadre du projet Destination Tadoussac-Phase II des honoraires juillet 2025;**
 - 7.2. Autorisation de paiement du décompte progressif final à Inter-Projet / Travaux de réfection du mur de soutènement de la Rue de la Falaise;**
 - 7.3. Versement de la deuxième partie de l'aide financière au Festival de la Chanson de Tadoussac;**
 - 7.4. Dépôt d'une demande financière à la MRC de la Haute-Côte-Nord / Journée de la Culture;**
 - 7.5. Octroi du contrat de démolition du bâtiment sur le lot 4 342 594;**
 - 7.6. Travaux d'asphaltage dans le cadre d'une subvention du ministère des Transports du Québec;**

- 7.7. *Entérinement l'embauche d'un préposé au stationnement; Retiré*
- 7.8. *Autorisation de travaux d'entretien de la terrasse et de la toiture de la passerelle de la Rue Bord-de-l'Eau;*
- 7.9. *Versement de l'aide financière au Carrefour Maritime de Tadoussac / Parcours du Bœuf;*
- 7.10 *Autorisation pour dépôt d'une demande d'aide financière dans le programme nouveaux horizons pour aînés ;*
- 8. Adoption des règlements**
- 9. Avis de motion**
- 10. Projets de règlements**
- 11. Divers**
 - 11.1. *P.I.I.A. 41, Rue des Forgerons Nord ;*
 - 11.2. *P.I.I.A. 155, Rue Morin ;*
 - 11.3. *Dépôt du rapport SolAirEau /Qualité de l'air au 162, Rue des Jésuites ;*
 - 11.4. *Adoption du plan d'action au développement 2025-2026 ;*
 - 11.5. *Nomination d'un responsable municipal des questions des aînés / Comité de Pilotage ;*
- 12. Affaires nouvelles**
 - 12.1 *Autorisation de paiement du deuxième versement d'aide financière du Congrès des Plus Belles Baies du Monde Canada;*
- 13. Périodes de questions**
- 14. Levée de l'assemblée**

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil municipal ont pris connaissance de l'ordre du jour, préalablement à la séance et renoncent à sa lecture :

**IL EST PROPOSÉ PAR MADAME JANE CHAMBERS EVANS
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

QUE le Conseil municipal adopte l'ordre du jour de la présente séance, en laissant ouvertes les affaires nouvelles, s'il y a lieu.

**RESOLUTION
2025-09-255**

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU
19 AOÛT 2025**

CONSIDÉRANT QUE tous les élus déclarent avoir lu le procès-verbal préalablement à la présente séance ;

**IL EST PAR CONSÉQUENT
PROPOSÉ PAR MONSIEUR GUY THERRIEN
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

QUE le Conseil municipal adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 19 août 2025.

**DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ CONSULTATIF
D'URBANISME DU 19 AOÛT 2025**

Dépôt du procès-verbal du Comité Consultatif d'Urbanisme tenue le 19 août 2025.

DÉPÔT DU RAPPORT DES PERMIS ÉMIS EN AOÛT 2025

Dépôt du rapport des permis émis en août 2025.

***RESOLUTION
2025-09-256***

COMPTES À PAYER AU 31 AOÛT 2025

**IL EST PROPOSÉ MADAME MIREILLE PINEAULT
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

QUE le Conseil municipal approuve la liste des comptes à payer totalisant la somme de 518 599,72\$ incluant les salaires, les dépenses incompressibles au 31 août 2025 et autorise le paiement des comptes dus, attendu qu'ils ont été vérifiés au préalable par des membres du conseil réunis en atelier de travail.

QUE le directeur général et le maire soient autorisés à signer tous les documents afférents.

***RESOLUTION
2025-09-257***

**AUTORISANT DE PAIEMENT À OPTION AMÉNAGEMENT DANS LE
CADRE DU PROJET DESTINATION TADOUSSAC-PHASE II DES
HONORAIRES DE JUILLET 2025**

**IL EST PROPOSÉ PAR MADAME JANE CHAMBERS EVANS
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

QUE le Conseil autorise le paiement à Option Aménagement dans le cadre du Projet Destination Tadoussac Phase II d'honoraires de juillet 2025 au montant de 14 740,65\$ taxes incluses.

***RESOLUTION
2025-09-258***

**AUTORISATION DE PAIEMENT DU DÉCOMPTE PROGRESSIF
FINAL À INTER-PROJET / TRAVAUX DE RÉFECTION DU MUR DE
SOUTÈNEMENT DE LA RUE DE LA FALAISE;**

CONSIDÉRANT QUE Madame Stéphanie Pelletier, ingénieur municipal de la Fédération Québécoises des Municipalités, a transmis, en date du 27 août 2025 le décompte final des travaux de réfection du mur de soutènement de la Rue de la Falaise au montant de 25 328,99\$ taxes incluses;

CONSIDÉRANT la réception du cautionnement d'entretien d'une période d'un (1) an, soit jusqu'au 17 juillet 2026, de la Compagnie d'assurance Canada Viva;

**PAR CONSÉQUENT
IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR DANY TREMBLAY
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

QUE le Conseil autorise le paiement du décompte progressif final à la Compagnie Inter-Projet au montant de 25 328,99\$ taxes incluses des travaux de réfection du mur de soutènement de la Rue de la Falaise dont les travaux s'élèvent à 524,340,49\$ taxes incluses.

QUE la réception définitive des travaux se fera dans la semaine avant la fin de la garantie soit le 17 juillet 2026.

***RESOLUTION
2025-09-259***

**VERSEMENT DE LA DEUXIÈME PARTIE DE L'AIDE FINANCIÈRE AU
FESTIVAL DE LA CHANSON DE TADOUSSAC**

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR GUY THERRIEN
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

QUE le Conseil autorise le paiement de la deuxième partie de l'aide financière au Festival de la Chanson de Tadoussac au montant de 17 500\$, tel que budgétée dans le cadre de la taxe évènementielle.

**RESOLUTION
2025-09-260**

DÉPÔT D'UNE DEMANDE FINANCIÈRE À LA MRC DE LA HAUTE-CÔTE-NORD / JOURNÉE DE LA CULTURE

CONSIDÉRANT QUE la Journée Culture contribue à la vitalisation culturelle de Tadoussac;

CONSIDÉRANT QUE la Journée de la Culture permet de rejoindre un public averti, mais aussi novice;

CONSIDÉRANT QUE Madame Lara Darquey, coordonnatrice du développement socio-économique, tourisme et culture, a élaboré la programmation de la Journée de la Culture 2025;

PAR CONSÉQUENT

**IL EST PROPOSÉ PAR MADAME JANE CHAMBERS EVANS
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

QUE le Conseil autorise Madame Lara Darquey, coordonnatrice du développement socio-économique, tourisme et culture à déposer une demande d'aide financière à la Municipalité Régionale de Comté pour la tenue de la Journée de la Culture 2025.

**RESOLUTION
2025-09-261**

OCTROI DU CONTRAT DE DÉMOLITION DU BÂTIMENT SUR LE LOT 4 342 594

CONSIDÉRANT QUE le Conseil a demandé des soumissions pour la démolition du bâtiment situé sur le lot 4 342 594;

CONSIDÉRANT le dépôt de deux (2) soumissions :

1. Groupe SRV au montant de 21 270,38\$
2. Transcie (1990) Inc. au montant de 17 654,41\$

PAR CONSÉQUENT

**IL EST PROPOSÉ PAR MADAME JOHANNE SAVARD
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

QUE le Conseil octroie le contrat de démolition du bâtiment sur le lot 4 342 594 au plus bas soumissionnaire soit Transcie (1990) Inc. au montant de 17 654,41\$.

**RESOLUTION
2025-09-262**

TRAVAUX D'ASPHALTAGE DANS LE CADRE D'UNE SUBVENTION DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

CONSIDÉRANT QUE la ministre des Transports et de la Mobilité durable nous a octroyé dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale (PPA-CE) une somme de 12 000.00\$;

CONSIDÉRANT QUE cette somme sera affectée à asphalter le rond-point de la Rue Hovington représentant une dépense de 16 619,64\$ taxes incluses, tel que décrit dans une soumission de Transcie (1990) Inc., datée du 3 septembre courant ;

**PAR CONSÉQUENT
IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR DANY TREMBLAY
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

QUE le Conseil approuve l'affectation de la subvention de 12 000,00\$ du ministère des Transports dans les travaux d'asphaltage du rond-point de la Rue Hovington au montant de 16 619,64\$ et que la somme de 4 619,64\$ soit prélevée à même le surplus accumulé non-affecté.

**RESOLUTION
2025-09-263**

**AUTORISATION DE TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA TERRASSE ET
DE LA TOITURE DE LA PASSERELLE DE LA RUE BORD-DE-L'EAU**

CONSIDÉRANT QUE Madame Kateri Champagne Jourdain, Ministre responsable de la région de la Côte-Nord et ministre de l'Emploi et de la Solidarité Sociale versera à la Municipalité de Tadoussac une aide financière de 2 000\$ dans le cadre du Congrès des Plus Belles du Monde ;

CONSIDÉRANT QUE cette aide financière a été demandée à la ministre afin de rafraîchir la terrasse et la toiture de la passerelle de la Rue Bord-de-l'Eau ;

**PAR CONSÉQUENT
IL EST PROPOSÉ PAR MADAME JANE CHAMBERS EVANS
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

QUE le Conseil autorise des travaux de peinture de la terrasse et de la toiture de la passerelle de la Rue Bord-de-l'Eau avec l'aide financière de 2 000\$ octroyée par Madame Kateri Champagne Jourdain, Ministre responsable de la région de la Côte-Nord et ministre de l'Emploi et de la Solidarité Sociale.

**RESOLUTION
2025-09-264**

**VERSEMENT DE L'AIDE FINANCIÈRE AU CARREFOUR MARITIME
DE TADOUSSAC / PARCOURS DU BŒUF**

**IL EST PROPOSÉ PAR MADAME JOHANNE SAVARD
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

QUE le Conseil autorise le paiement de l'aide financière au Carrefour Maritime de Tadoussac au montant de 500,00\$ tel que budgétée dans le cadre de la taxe évènementielle.

**RESOLUTION
2025-09-265**

**AUTORISATION POUR DÉPÔT D'UNE DEMANDE D'AIDE
FINANCIÈRE DANS LE PROGRAMME NOUVEAUX HORIZONS
POUR AÎNÉS**

CONSIDÉRANT QUE le Comité des bénévoles participe à la vie communautaire en organisant des soupers pour plus ou moins 80 personnes plusieurs fois durant l'année ;

CONSIDÉRANT QUE la salle communautaire du Centre des Loisirs n'est pas équipée d'un lave-vaisselle commercial permettant une économie d'énergie et de temps pour ces bénévoles ;

**PAR CONSÉQUENT
IL EST PROPOSÉ PAR MADAME JANE CHAMBERS EVANS
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

QUE le Conseil autorise Madame Kathy Barnes, responsable des loisirs, de l'Environnement et du communautaire, à déposer une demande de subvention auprès du programme Nouveaux Horizons pour les aînés pour l'acquisition d'un lave-vaisselle commercial pour la cuisine du Centre des Loisirs ;

RESOLUTION
2025-09-266

P.I.I.A. 41, RUE DES FORGERONS

CONSIDÉRANT QUE les propriétaires du 41, Rue des Forgerons Nord souhaitent planter un bâtiment résidentiel sur dalle de béton de 64 mètres carrés ;

CONSIDÉRANT QUE les propriétaires ont fourni un certificat de localisation, propositions, plans, matériaux et couleurs souhaités tel que demandé ;

CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande au Conseil d'accepter la demande, après vérification au Code du bâtiment du Québec de la possibilité de construire sur une dalle de béton, le tout en conformité avec le règlement portant sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.) ;

PAR CONSÉQUENT,
IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR GUY THERRIEN
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil accepte la demande des propriétaires du 41, Rue des Forgerons Nord relative à l'implantation d'un bâtiment résidentiel sur dalle de béton de 64 mètres carrés et devra répondre aux exigences au Code du bâtiment du Québec dans le cas de construction sur dalle de béton.

RESOLUTION
2025-09-267

P.I.I.A. 155, RUE MORIN

CONSIDÉRANT QUE la propriétaire du 155, Rue Morin a déposé une demande de permis aux fins de rénover les galeries de sa résidence selon les plans déposés par SARP :

CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande au Conseil d'accepter la demande par la demanderesse, le tout en conformité avec le règlement portant sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.) ;

PAR CONSÉQUENT,
IL EST PROPOSÉ PAR MADAME JANE CHAMBERS EVANS
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil accepte la demande de la propriétaire du 155, Rue Morin afin de rénover les galeries de sa résidence et ce, tel que soumis dans sa demande.

DÉPÔT DU RAPPORT /QUALITÉ DE L'AIR AU 162, RUE DES JÉSUITES

Dépôt du rapport de la qualité de l'air au 162, Rue des Jésuites, conclusion et recommandations.

**RESOLUTION
2025-09-268**

**ADOPTION DU PLAN D'ACTION 2025-2026 DU PLAN DE
DÉVELOPPEMENT**

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR GUY THERRIEN
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

QUE le Conseil adopte le plan d'action de développement 2025-2026 préparé par Madame Marie-France Bélanger, directrice au développement et Madame Lara Darquey, coordonnatrice du développement socio-économique, tourisme et culture, et qu'une copie soit transmise à la Municipalité Régionale de Comté de la Haute-Côte-Nord.

**RESOLUTION
2025-09-269**

**NOMINATION D'UN RESPONSABLE MUNICIPAL AU COMITÉ DE
PILOTAGE « MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS » DE LA MRC DE LA
HAUTE CÔTE-NORD**

CONSIDÉRANT QUE le Secrétariat aux aînés du ministère de la Santé et des Services sociaux a élaboré et mis en place le Programme de soutien à la démarche « Municipalité amie des aînés » (MADA) qui vise à :

- encourager la participation active des aînés au sein de leur communauté et de concrétiser la vision d'une société pour tous les âges;
- réaliser l'adaptation des programmes, des infrastructures et des services au vieillissement de la population, pour des communautés inclusives à tous les âges de la vie.

CONSIDÉRANT QUE le volet 1 de la démarche MADA « soutien à la réalisation de politiques et de plans d'action en faveur des aînés » permet aux municipalités et aux MRC d'élaborer et mettre à jour une politique des aînés et un plan d'action ;

CONSIDÉRANT QUE la MRC La Haute-Côte-Nord a une entente avec le Secrétariat aux aînés jusqu'au 11 février 2027 pour la réalisation du Volet 1 de la démarche ;

CONSIDÉRANT QU'UN comité de pilotage MADA de la MRC de La Haute-Côte-Nord a été mis à jour conformément aux lignes directrices du Volet 1 de la démarche ;

CONSIDÉRANT QU'UN représentant de chaque municipalité de La Haute-Côte-Nord doit être nommé au comité de pilotage MADA de la MRC ;

**PAR CONSÉQUENT,
IL EST PROPOSÉ PAR MADAME JANE CHAMBERS EVANS
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

QUE Madame Kathy Barnes, responsable des loisirs, de l'Environnement et du communautaire, soit nommée la représentante de la municipalité au comité de pilotage « Municipalité amie des aînés » (MADA) de la MRC La Haute-Côte-Nord.

**RESOLUTION
2025-09-270**

**AUTORISATION DE PAIEMENT DU DEUXIÈME VERSEMENT D'AIDE
FINANCIÈRE DU CONGRÈS DES PLUS BELLES DU MONDE
CANADA**

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR DANIE TREMBLAY

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil autorise le paiement du deuxième versement de l'aide financière du Congrès des Plus Baies du Monde du Canada au montant de 10 000\$ tel que budgétée dans le cadre de la taxe évènementielle.

PÉRIODE DE QUESTIONS

À 20 h 10 Monsieur le Maire invite les citoyens à poser leurs questions, conformément à l'article 150 du Code municipal.

La période de questions s'est terminée à 20 h 17.

***RESOLUTION
2025-09-271*** **LEVÉE DE L'ASSSEMBLÉE**

CONSIDÉRANT QUE l'ordre du jour de l'assemblée est épuisé ;

***PAR CONSÉQUENT,
IL EST PROPOSÉ PAR
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS***

QUE le Conseil municipal déclare l'assemblée close à 20 h 18.

Je, Richard Therrien, atteste que la signature du procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Richard Therrien, maire

Nombre de citoyens présents : 13 personnes en présentiel et 1 personne en visio-conférence via Zoom.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je, soussigné, Bernard Déraps, directeur-général et greffier-trésorier certifie par les présentes que des crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses courantes ici présentées du conseil de la municipalité du Village de Tadoussac.

Bernard Déraps, directeur-général et greffier-trésorier

Richard Therrien, maire

